

Mise à jour importante

Addenda à la brochure
Comptes de particulier
et comptes d'épargne

En vigueur immédiatement,
à moins d'indication contraire



Mises à jour importantes concernant les caractéristiques et les frais de certains de nos comptes

Le tableau ci-dessous présente les modifications apportées aux caractéristiques des comptes mentionnés dans la brochure **Comptes de particulier et comptes d'épargne** qui contient des renseignements détaillés sur les caractéristiques et les frais relatifs à nos comptes bancaires et d'épargne et sur certains des services bancaires utilisés le plus fréquemment. Vous pouvez vous procurer cette brochure dans toutes les succursales RBC Banque Royale® ainsi qu'en ligne au rbccroyalbank.com/fr/banqueendirect/servicech.html.

Section	Version actuelle de la brochure datée de 08/2025	À compter du 6 mars 2026	
« Choix de comptes bancaires tout compris » (page 6) Forfait bancaire VIP RBC Réduction des frais d'insuffisance de fonds	Réduction des frais de la première insuffisance de fonds chaque année civile	N'est plus offerte	
« Choix de comptes bancaires tout compris » (page 7) Forfait bancaire sans limite Signature RBC Réduction des frais d'insuffisance de fonds	Réduction des frais de la première insuffisance de fonds chaque année civile	N'est plus offerte	
« Forfait bancaire avantage » (page 8) Forfait bancaire avantage RBC	Réduction des frais d'insuffisance de fonds	Réduction des frais de la première insuffisance de fonds chaque année civile	N'est plus offerte
	Frais mensuels de protection contre les découverts ¹⁰	5 \$ par mois plus intérêts sur découvert applicables	5 \$ par mois plus intérêts sur découvert applicables***
« Comptes bancaires de base » (page 9) Forfait bancaire courant RBC Frais mensuels de protection contre les découverts ¹⁰		5 \$ par mois plus intérêts sur découvert applicables	5 \$ par mois plus intérêts sur découvert applicables***
« Comptes bancaires de base » (page 10) Compte personnel US Frais mensuels de protection contre les découverts ¹⁰		5 \$ US par mois plus intérêts sur découvert applicables	5 \$ US par mois plus intérêts sur découvert applicables***
« Étudiants, jeunes et jeunes adultes » (page 11) Forfait bancaire avantage RBC pour étudiant	Réduction des frais d'insuffisance de fonds	Réduction des frais de la première insuffisance de fonds chaque année civile	N'est plus offerte
	Frais mensuels de protection contre les découverts ¹⁰	5 \$ par mois plus intérêts sur découvert applicables	5 \$ par mois plus intérêts sur découvert applicables***
« Choix de comptes d'épargne » (page 13)	Compte épargne courante RBC Frais mensuels de protection contre les découverts ¹⁰	5 \$ par cycle mensuel, plus intérêts sur découvert (le cas échéant)	5 \$ par cycle mensuel, plus intérêts sur découvert (le cas échéant)***
	Compte épargne courante RBC Frais mensuels de protection contre les découverts ¹⁰	5 \$ par cycle mensuel, plus intérêts sur découvert (le cas échéant)	5 \$ par cycle mensuel, plus intérêts sur découvert (le cas échéant)***

***Depuis le 7 août 2025, ces frais ne s'appliquent plus aux résidents du Québec. Si vous ou tout cotitulaire d'un compte êtes résident du Québec, les frais de protection contre les découverts de 5 \$ ne s'appliqueront pas à votre compte. Vous devez nous aviser immédiatement lorsque vous effectuez un changement d'adresse.

¹⁰ Sous réserve de l'approbation de crédit. Des frais d'intérêt sur découvert s'appliquent si le service est utilisé. Lorsqu'un compte est à découvert, le client doit effectuer au moins un dépôt par mois, d'un montant qui couvrira le paiement des intérêts mensuels sur découvert.

Section	Version actuelle de la brochure datée de 08/2025	À compter du 6 mars 2026
« Autres frais et services » (aux pages 16 et 17) Frais pour chèques sans provision	45 \$ chacun	10 \$ chacun

Nota : Tous les frais, services et intérêts sur les dépôts, le cas échéant, sont débités ou crédités dans la devise du compte.

À compter du 6 mars 2026, nous n'imputerons pas de frais d'insuffisance de fonds :

- plus d'une fois au cours d'une période de deux jours ouvrables pour un même compte ;
- si le montant de l'effet entraîne un découvert de moins de 10 \$ (ou de son équivalent en dollars américains pour les comptes en dollars américains).

Les effets refusés ou retournés pour insuffisance de fonds dans un compte en dollars américains entraîneront des frais en dollars américains équivalents à la contre-valeur en dollars canadiens de 10 \$, calculée à l'aide du taux de change déterminé par RBC.



® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada.
RBC et Banque Royale sont des marques déposées de
Banque Royale du Canada.

VPS114386

133454 (01/2026)